

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du jeudi 24 mars 2011

N°2/2011

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, V Joly, S Derriche, Laurent Desmet, JP Nuyttens, F Meunier, P.Lamoureux.

Absents excusés : A.Szlachta, L Cohen Carraud, D.Herbain.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/03/2011.

1-Plan de financement concernant la sécurité routière

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total hors-taxe de 950€ HT.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE	475.00 €
Part communal	<u>475.00 €</u>
Total	950.00 €

2-Délibération sécurité routière

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total TTC de 1 136.20euros.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE (50%) : 475.00€ HT
Part Communal : 475.00€ HT
TOTAL : 950.00€ HT

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de la DGE pour financer ce projet.
Les travaux seront réalisés dès obtention des subventions.

3-Plan de financement concernant le bâtiment communal de stockage

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total hors-taxe de 32 453.34 € HT.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE	14 604.00 €
Part communal	17 849.34 €
Total	32 453.34 €

4-Délibération bâtiment communal de stockage

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total TTC de 38814.20euros.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE (45%) : 14 604.00€ HT
Part Communal : 17 849.34€ HT
TOTAL : 32 453.34€ HT

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de la DGE pour financer ce projet.
Les travaux seront réalisés dès obtention des subventions.

5-Délibération Travaux Eglise

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total TTC de 15 969.71euros.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention CG (70%) : 9 346.82€ HT
Part Communal : 4 005.78€ HT
TOTAL : 13 352.60€ HT

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide du Conseil Général de l'Oise pour financer ce projet.
Les travaux seront réalisés dès obtention des subventions.

6-Plan de financement concernant les travaux Eglise

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total hors-taxe de 13 352.60€ HT.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention CG	9 346.82 €
Part communal	4 005.78 €
Total	13 352.60€

7-Plan de financement concernant l'Assainissement pluvial au hameau de St Mard

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total hors-taxe de 19 784 € HT.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE	7913.60 €
Part communal	<u>11 870.40 €</u>
Total	19 784.00 €

8-Délibération assainissement pluvial hameau de st Mard

Le Conseil Municipal s'engage :

- A inscrire dès le budget primitif 2011 l'opération décrite dans la notice explicative pour un montant total TTC de 23 661.66euros.
- A respecter le plan de financement suivant :

Subvention DGE (40%) : 7 913.60€ HT
 Part Communal : 11 870.40€ HT
 TOTAL : 19 784€ HT

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de la DGE pour financer ce projet.
 Les travaux seront réalisés dès obtention des subventions.

Le Conseil Municipal

Le Secrétaire

Le Maire, F.DALONGEVILLE